

Mot de bienvenue de M. Hans-Peter Wessels, conseiller d'État Bâle-Ville

Le canton de Bâle-Ville possède un passé important avec son histoire culturelle. Et de toute évidence, les Bâloises et les Bâlois ont toujours eu beaucoup de plaisir à orner et à décorer leur ville artistiquement. Les exemples les plus frappants en sont les bâtiments publics tels que le musée à l'Augustinergasse avec les fresques de Böklin ou l'Hôtel de Ville qui est une véritable œuvre d'art totale. Mais aussi des propriétés privées, telle que le Spiesshof avec une des façades renaissance les plus importantes de Suisse ou les riches aménagements intérieurs de la maison bleue et de la maison blanche, sont des témoins du sens des Bâlois pour les éléments décoratifs. Mais les structures urbanistiques du Moyen Âge au Nadelberg ou l'alignement des villas style Belle-Époque autour de l'église St Paul en font également partie. Les Bâloises et les Bâlois sont fiers de leur ville – cela s'exprime également dans les valeurs culturelles urbanistiques qu'ils ont créées au cours des siècles.

Cet important bien culturel représente également une obligation. Ce qui rend songeur, c'est qu'entre 1860 et 1980, deux tiers du bâti historique de la plus grande vieille ville en Suisse du Moyen Âge ont disparu. La discussion concernant la conservation ou la nonconservation de monuments a déjà débuté au 19^e siècle lorsque les remparts et les portails ont dû céder leur place à l'extension de la ville. Et elle s'est poursuivie dans les années 1950 et 1960 avec la démolition totale de l'Aeschenvorstadt et son remplacement par une City moderne.

Avec l'adoption en 1980 de la Loi sur la protection des monuments, le canton de Bâle-Ville a créé un outil efficace pour protéger les bâtiments dignes de conservation tout en rendant possible un développement sensé de la ville. L'historique et le moderne peuvent très bien cohabiter – cela est démontré par la très réussie rénovation des monuments qui peuvent être visités la Journée du patrimoine à Bâle.

La surface du canton de Bâle-Ville est petite et la pression sur l'historique est d'autant plus grande. Bâle a besoin de la place pour des infrastructures modernes, de nouveaux hôpitaux, d'une extension de l'Université, de nouvelles installations portuaires, des lotissements modernes, de nouveaux bâtiments d'exposition et des nouvelles zones dédiées aux entreprises. Pour cette raison, il n'est pas toujours facile de trouver un équilibre entre la nécessité de renouveler et de conserver. Malheureusement, les monuments détruits ne repoussent pas.

Les monuments historiques et les structures urbanistiques favorisent l'identification des habitantes et habitants avec leur domicile, ils confèrent à une ville une identité unique. Mais ils peuvent également avoir une grande signification économique – puisqu'ils sont un pôle d'attraction pour le tourisme et servent aux entreprises de sièges représentatifs. Le savoir-faire exigeant nécessaire pour leur conservation favorise un corps de métier qualitativement élevé. Pour cela, il faut un service de conservation des monuments qui sensibilise le public sur la valeur de ce qui existe, qui agit en tant que plate-forme du savoir-faire concernant la gestion du bâti historique et qui donne aux Bâloises et aux Bâlois l'opportunité de faire connaissance avec les valeurs culturelles des bâtiments de leur ville. Le service de conservation des monuments doit inciter le public à percevoir activement la culture du bâtisseur comme une partie de notre environnement quotidien.

Les Journées européennes du patrimoine constituent une plate-forme bienvenue pour de telles préoccupations. Puis elles nous rendent conscients que notre patrimoine culturel local fait partie d'une tradition culturelle commune européenne qui a grandi à travers les siècles. La ville de Bâle, de par sa situation au centre de trois paysages culturels, a la belle tâche de servir de trait d'union entre des cultures différentes. C'est pour cette raison que je suis particulièrement heureux que le Centre national pour la conservation des biens culturels NIKE ait justement choisi Bâle pour le lancement des Journées européennes du patrimoine.

Le texte prononcé fait foi

Dr Hans-Peter Wessels

Né en 1962 avec la citoyenneté sud-africaine H.-P. Wessels a grandi à Montréal et St-Gall. 1974 naturalisé en Suisse. Membre du Parti social-démocrate depuis 1981. Etudes à l'EPF de Zurich, doctorat en biochimie à l'Université de Bâle. Membre du Grand Conseil du canton Bâle-Ville de 1991 à 2000 et 2005. Depuis 2006 à 2009 directeur général de BaselArea. Depuis février 2009 Hans-Peter Wessels est conseiller d'État Bâle-Ville.

